L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 5 SEPTEMBRE 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT :

Journal quotidien, une année d'avance . . . $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, . . . 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langage, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de Dix lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les artisans et personnes ne faisant aucune de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurance et autres institutions publiques, $80; les compagnies pour navires, bâtimens et brasses à vapeur, $100; les Libraires, Journaux, faisant la couverture, $60. Ces abonnemens ne partent que d'année en année.

Le prix des souscriptions aux annonces est calculé à un sur réchappé . . . . . par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour apprendre l'heure du public, & les avis extraordinaires, doivent être payés à part, et ne seront insérés que sur l'ordre des personnes qui les feront passer. Les avis, signés par des passagers, les annonces ordinaires, les avis de vente, doivent être payés d'avance ou avant la première insertion.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, doivent être payées $1 par carré de chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils apparaîtront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires d'avance.

LES ANNONCES qui apparaîtront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, ou d'une manière à attirer par autrefois le public, seront, le plus souvent, à la discrétion, pour la même ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, celles non marquées, doivent être payées d'avance, ou il ne sera point porté un compte subséquent pour les prix et dépens encourus.

LES ANNONCES qui ne seront pas ordonnées pour le temps de leur insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE ou de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait été ordonné.

LES TIRAGES et autres annonces pouvant paraître fréquemment, faisant mention chaque jour de nouveaux changements, pendant la saison des plaisirs paieront $1.50.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

A VENDRE le vapeur OSCEOLA, fortement construit, avec ses machines à vapeur appliées et montées, et qui est en bonne marche, situé sur l'autre bord de la rivière. Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser à . . . L. V. RICHARD & Co.
6 sept 70 Toulouse-rue.

CABOTAGE.

POUR LOUISVILLE et Cincinnati.—Le steamer rapide du marcheur, tirant peu d'eau, CLERMONT, sir Rogers, part, à jour fixe, de la levée, entre les rues Girod et Gravier, pour les ports ci-dessus, aux heures indiquées. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 41, Faydras.

POUR LOUISVILLE et CINCINNATI.—Le steamer rapide et bon marcheur, tirant peu d'eau, CORNATIE, capt. Robertson, partira vendredi 6 du courant, et arrivera aux destinations ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 41, Faydras.

POUR ST. LOUIS.—Le steamer NEW-ORLEANS, capt. Thomas Shannon, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 41, Faydras.

POUR LIVERPOOL.—Le navire de première classe, ATLAS, capt. Price, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux accommodations, s'adresser au capitaine à bord ou à GEO GREEN & BRO 74 rue Gravier.

POUR LE HAVRE.—Le navire ALEXANDER, capitaine Richard Brown, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, sera promptement expédié. Pour fret, s'adresser à . . . T. PERRET, 78 Toulouse.

PORTS DU GOLFE.

POUR VERACRUZ.—La goélette ROSITA, capitaine Lajeunesse, partira le 10 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à CAPDEVIELLE, 74 Vieille Levée.

POUR VERACRUZ.—Passage seulement. Le goélette LEXINGTON, capitaine E. Bernard, partira vendredi prochain, 6 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à CAPDEVIELLE, 74 Vieille Levée.

POUR GALVESTON.—La goélette WATER WITCH, capt. Dupeire partira incessamment, pour fret ou passage ayant de beaux accommodations. Pour fret ou passage, s'adresser à CAPDEVIELLE, 74 Vieille Levée.

POUR BALIZE HONDURAS, ST. THOMAS ET OMOA.—La goélette bon voilière ARGUS, capitaine Durand, partira incessamment et le fer suprême. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
ARADIE & GRAS,
6 août Vieille Levée, No. 118

LIGNE DE PAQUEBOTS A VAPEUR.

STEAM SHIPS

Faisant le service de la malle entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord.

Du port de 1,840 tonneaux et de la force de 440 chevaux.

Est parti d'un courant fait avec les Lords de l'Amirauté

BRITANNIA . . . . . Capt. T. E. Judkins
CALEDONIA . . . . . " Hewett
ACADIA . . . . . " E. G. Lott

Partiront de Liverpool et Boston, comme suit :

De Liverpool. De Boston.
Britannia . . . . . 4 Mai . . . . . 1er juin.
Caledonia . . . . . 4 Juin . . . . . 1er juillet.
Acadia . . . . . 4 Juillet . . . . . 1er août.

Prix du passage, de Boston à Liverpool . . . $120
" de Boston à Halifax . . . $10

Il y a à bord de chaque steamer un chirurgien expérimenté. Au cas passage ne sera considéré retenu, si le prix n'en a pas été payé.

Les lettres et les journaux envoyés par ces steam-ships devront passer par les bureaux de poste.

JARVIS & ANDREWS,
8 janv 7, Canal Row, Nouvelle Orléans.

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE.
Importation directe.—garanties de la dernière récolte.

Le soussigné vient de recevoir par les navires Rive, de Philadelphie, et Lorien, de New York, un grand assortiment de graines fraîches, venant directement des fermes les plus anciens et respectables cultivateurs du Nord. L'importation consiste en : Betteraves, fèves, choux, navets, carottes poireaux, oignons, pois, persil, radis, épinards, tomates, navets, etc. etc. Le tout convenable à la saison d'automne et à des prix modérés.
W. M. DINSE, 11, rue commune
4 sept

PROVISIONS D'ETE A BON MARCHE
Ecosgnare Royale et Douane

Les Soussignés ayant reçouvelé et augmenté comme d'habitude, leur stock de leur magasin de provisions, viennent annoncer qu'ils sont à même d'exécuter toutes les commandes qu'ils leur seront soumises de la ville et de la campagne dans le plus court délai.

Leur assortiment consiste en . . . de Bordeaux rouge et blanc en barriques, demi-barriques et caisses de vin de Champagne, Bourgogne, Madère, Sherry, et Porto ; d'eaux de table et trop variés pour qu'ils puissent en donner le détail ; ainsi que toutes autres espèces de provisions à leur connaissance, consistant en jambons, fromages, truffes, câpres à dîner à l'huile, pates truffés, sauces anglaises, américaines et du Kentucky, pruneaux de Bordeaux, fruits de Malaga, figues de Smyrne, raisins secs, amandes, cassis, groseilles, olives et d'Espagne, Piémont et de France, langues de bœuf et de boudins, jambons entre fondus au saumon, etc. etc. etc. sur prix les plus réduits.
CHOPELIN & Cie.
Ecosgnare Royale et Douane.

COGARE.—3 milliers cigares, à vendre par
17 août HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 66, Poydras

A LOUER—Quatre chambres dans une grande cour au 4 vis le marché aux légumes de la première municipalité. Ces chambres sont grandes à pouvoir loger deux personnes ; elles ont chacune bas sous-
2 sept—6 L. GARNIER, No. 70, Vieille Levée, entre St. Louis et Toulouse.

A LOUER.—
Au 1er octobre prochain—Le magasin bien connu maintenant faisant face à la Nlle Levee, et aux rue Tchoupitoulas et Commerce, maintenant occupé par Mm. Winston et Germain, s'adresser à
30 août Le PILIE, 78 Conti.

A LOUER—Le maison à deux étages, rue Grande-Bommerset, Champs-Elysées, actuellement occupée par M. John X Smith. S'adresser à
29 août A. GORDON, WYLIE & Co, 58, Bienville.

A LOUER présentement—Le magasin à trois étages No 56, rue Royale, entre Bienville et Douane, actuellement occupé par les souscripteurs.
31 août B. JUTIN, GALLY & Co, en liquidation

A LOUER.—Une maison en bois et 4 arpens de terre avec cuisine, &c., située rue Toulouse, près celle Claiborne, sur la Promenade Carondelet. Cette maison sera louée à un prix modéré, et aux meilleures conditions. JOHN FRERET,
8 juin—07 Rue Carondelet.

A VENDRE—La MAISON DE CAMPAGNE, toute arrosé et bien construite, ainsi que le terrain, situé à l'embranchement des rues de Julie et Philippe. La maison contient trois chambres et un cabinet ; elle est construite en brique, et a une galerie devant et une autre derrière, une cuisine à deux étages, et deux chambres à domestiques. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux ou à DENEUFBOURG,
Encoignure des rues Richard et Annunciation.
26 juillet—3pc 07

A LOUER—Au 1er novembre prochain. Partie supérieure de la maison de rue Royale No. 184. Aussi—Tout le magasin No. 72, rue Gravier, actuellement occupé par MM. Buchner & Stanton. On peut en donner possession le 1er. novembre prochain.
S'adresser à EDW SHIPP,
12 août—07 No 36, rue Royale

A LOUER,
UN MORCEAU DE TERRE, situé sur la rive du fleuve, à environ quatre milles de la ville ayant deux arpens de face sur dix de profondeur. La terre est excellente et couviendrait parfaitement pour le jardinage.

—AUSSI—
UNE MAISON en briques à étage, située rue Dumaine, No. 111, entre Bourbon et Dauphine.
S'adresser à B. A. SOULIE,
14 juin 48, Conti—ou premier.

A LOUER—La maison No. 82, rue Tchoupitoulas, récemment occupée par Mme Walker. Elle sera louée à bon marché, jusqu'au 1er novembre prochain. Possession immédiate. S'adresser à
24 juin HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 41 Poydras

A LOUER—Une maison de campagne située à quelques pieds des magasins à tabac, bâtie sur un terrain de face sur quatre de profondeur, avec toutes les dépendances nécessaires, le tout neuf et bien fini. Pour les conditions, s'adresser au No 93, rue de la Douane
16 juin

A LOUER—Une maison convenable, construite en bois et à deux étages, située rue Grevier, près de l'encoignure de celle ci Jean. On jouira de la possession le 1er juillet, et l'obtenir à bon marché.—S'adresser à E. & D. DAVIS, 106, Camp

A LOUER—Le grand magasin à trois étages No 83, rue Bienville, entre Royale et Bourbon, ainsi que les entrepôts dans le fond. Frais modérés pour un bon locataire. S'adresser à
19 juin FIELD & Co. 30, Vieille Levée

Le navire paquebot WABASH, capt. Shapor, de N. York, est en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont priés de vouloir bien accélérer leurs marchandises sur la Levée. J. W STANTON & Co
3 sept Exc. Magasins et Lafayette

MM. O. Gillard, 9 LeBrun, J. Mesperon & Co, 7 Frank. F. Trowler, Wofford & Walker, consignataires par le navire Rive, de Philadelphie, sont que les consignataires des marchandises susnommées, d'ordre, savoir : 112 caisses Rhopahire, Coleman & Co, 4 dito P. P. P. P. Price, 5 dito W. D. Coleman & Co, 4 dito J. M. Bedford, 1 dito S. & J. 12 dito H. W. & C. Hawkins, 9 dito Kinsley & Smith, pour réquisé faire connaître leurs réunions ou comme déchargé, ont eu la levée, autrement levé à marchandises seront emmagasinées aux risques et frais des consignataires.
2 Oct. T. TOBY & BOGERT, 70, Camp

ACADEMIE MODERNE.

Les parens et les tuteurs sont respectueusement informés que qu'il vient d'établir à la Nlle Orléans, une institution pour l'éducation des jeunes gens qui se destinent particulièrement au commerce.

Les succès étonnans obtenus dans les arts et dans les sciences ayant puissamment contribué à multiplier et à multiplier les relations commerciales du monde entier, et la connaissance des langues par cet instrument d'une utilité incontestable, il est devenu de la plus haute importance aux hommes qui veulent participer par leur carrière du commerce de connaître parfaitement au moins deux langues, l'Anglais et l'Espagnol. En conséquence, le soussigné, professeur de l'anglais, français, espagnol et italien, plein de confiance dans l'excellence de ses marques de confiance qu'il a reçues depuis quelques années qu'il est dans la Nlle-Orléans, se propose d'y établir une institution dans laquelle les directeurs enseignent, dans les différentes branches de l'instruction et enseignement telle sorte, que les élèves auront profité de tous les avantages d'une bonne et solide éducation avant l'époque où ils auront à se commencer leur carrière commerciale.

Toutes les parties d'instruction nécessaires au commerce, et importantes dans par l'élève qui, entre à 10 ans, en sortira à 17. Alors il aura en outre la parfaite connaissance de deux langues vivantes, et pourra lire, écrire et parler couramment ces deux langues.

Les prenez à l'étude de l'anglais, de l'espagnol, de faire élever votre enfant sur le pied de l'état d'inscrire leurs noms.

Le cours d'études commencera le 1er de novembre prochain, le nombre des souscripteurs pour cette époque sera limité.

Pour plus de détails s'adresser au No 101 rue Dauphine ou des Remparts. JAS SAMUEL DE PALOS
28 août.

SANGSUES.

Le soussigné prévient messieurs les Médecins, les pharmaciens et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un dépôt de SANGSUES, qu'il vendra au prix d'un demi-dollar (50 cents) la douzaine, et il aura tant une remise de dix pour cent aux personnes qui en prendront une centaine ou plus. Ayant pris des arrangemens avec une maison de Bordeaux, il continuera à tenir toujours abondamment pourvu de ces animaux si nécessaires à la médecine. Adresse : Nlle-Orléans, poste restante.
F. MARTIN.

Le soussigné a l'honneur d'informer les officiers suivans qu'ils sont requis pour se conformer à l'ordre ci-dessous :

Ordre pour une convocation :
No. 1 compagnie, 1er Bataillon, 1er Régiment, 1re Brigade, 1re Division de la Milice de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 1er septembre 1844.

Le conseil d'administration de la compagnie ci-dessus nommée est par le présent convoqué à se réunir à la salle d'exercice, le 5 du courant, à 7 heures du soir, pour élire un officier en remplacement de Jean Bte Lacoste, démissionné.

Par ordre du capitaine,
Le secrétaire, Jean Bte Lacoste